

Le barème de correction *for guessing*

Comme son nom l'indique, ce barème prend en considération la probabilité de donner une réponse correcte à la question sans réellement en connaître la réponse. Dans le cas d'une question vrai-faux, l'étudiant a **50 % de chance** de répondre correctement à la question, même s'il n'a aucune connaissance de cette réponse et donc, **50 % de chance de réussir l'épreuve**.

C'est pour pallier à cet inconvénient que la correction *for guessing* a été développée. Elle offre un point pour toute réponse correcte, mais retire également un certain nombre de points en cas de mauvaise réponse, poussant donc l'étudiant à se montrer prudent et à ne pas répondre au hasard lorsque la solution correcte lui est inconnue.

Le nombre de points retranchés dépend ici du nombre de solutions proposées (NSP), la formule étant la suivante en cas de réponse incorrecte : $-1 \div (NSP - 1)$.

À titre informatif, vous retrouverez ci-dessous les points retranchés en fonction du nombre de propositions disponibles :

Nombre de solutions proposées	Point retiré en cas de réponse incorrecte
2	-1
3	-0,50 (-1/2)
4	-0,33 (-1/3)
5	-0,25 (-1/4)

Comme on peut aisément le constater, les points retirés vont décroissant en fonction de l'augmentation du nombre de propositions. En effet, plus le choix de réponse est élevé, moins la chance de répondre correctement au hasard est élevée et donc, la « *punition* » pour réponse au hasard va diminuer pour s'adapter à ce fait.

En cas d'omission, l'étudiant ne se verra pas pénalisé : il ne gagnera pas de point mais ne s'en verra pas retirer non plus.

